



## Swiss Insurance Medicine

Versicherungsmedizin Schweiz  
Médecine d'assurance suisse  
Medicina assicurativa svizzera

Chers membres de la SIM,  
Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous informer des thèmes actuels :

### **9<sup>ème</sup> cours de formation continue pour les experts SIM et les personnes intéressées 2019**

Le 9<sup>ème</sup> cours de formation continue qui se tiendra le 31 octobre 2019 à l'hôtel des congrès Arte d'Oltten abordera les thèmes suivants :

- Quels changements dans le passage de la CIM-10 à la CIM-11 ?  
Conférences et workshops sur la psychiatrie, la neurologie, la neuropsychologie, l'orthopédie, la rhumatologie et la médecine interne.
- L'expertise médicale et l'observation en droit des assurances sociales

Vous trouverez des informations détaillées dans le [programme](#) et l'[inscription](#) est ouverte.

### **Nouveau certificat médical de la SIM disponible en ligne**

En cas de maladie et d'accident, les certificats médicaux jouent un rôle central. Ils sont le principal instrument permettant de planifier un retour approprié du patient au travail. En ce qui concerne leur contenu, ils devraient comprendre des informations d'ordre quantitatif et qualitatif.

Dans ce but, la SIM a créé en 2019 un nouveau formulaire pour que le certificat médical soit pertinent : [lien](#)

### **Information de l'ASA**

L'Association Suisse d'Assurances a décidé de publier des articles portant sur des thématiques relevant de la médecine et de la médecine d'assurance à un rythme mensuel à bimestriel sur son site <https://www.svv.ch/fr/infomed>. En outre, des articles issus de la communauté suisse de la médecine d'assurance seront davantage diffusés dans le journal allemand « Versicherungsmedizin » ainsi que dans le « Bulletin des médecins suisses ».

Au mois de février est paru un premier article consacré à la thérapie des limitations fonctionnelles de la main en cas de tétraplégie et au mois d'avril, un article sur la qualité des rapports médicaux initiaux orthopédico-traumatologique. Si vous souhaitez des informations sur d'autres articles, nous vous demandons de vous inscrire sur le lien suivant :

<https://www.svv.ch/fr/node/1452>

### **Responsabilité civile médicale**

Arrêt décisif de la Cour fédérale allemande – pas de responsabilité du médecin traitant en raison du maintien des fonctions vitales par l'alimentation artificielle.

Communiqué de presse de la Cour fédérale allemande :

[Bundesgerichtshof entscheidet über Haftung wegen Lebenserhaltung durch künstliche Ernährung](#)

Nous vous souhaitons un beau printemps.

Meilleures salutations

**Dr méd Bruno Soltermann**

Président de la Commission de formation continue

**Dr iur. Iris Herzog-Zwitter**

Chargée SIM de la formation Suisse alémanique



**Administrative Office Swiss Insurance Medicine**

c/o Medworld AG, Sennweidstrasse 46, CH-6312 Steinhausen

Tel. +41 (0)41 748 07 30 | Fax: +41 (0)41 748 07 31

info@sim-ig.ch | www.sim-ig.ch